

**LA REVUE DES**

# DOUANES



Décembre 2010

Organe d'Informations des Douanes Guinéennes N° 001 PRIX : 20.000 GNF



**Dossier spécial :**

## La réforme et la modernisation des douanes guinéennes en marche



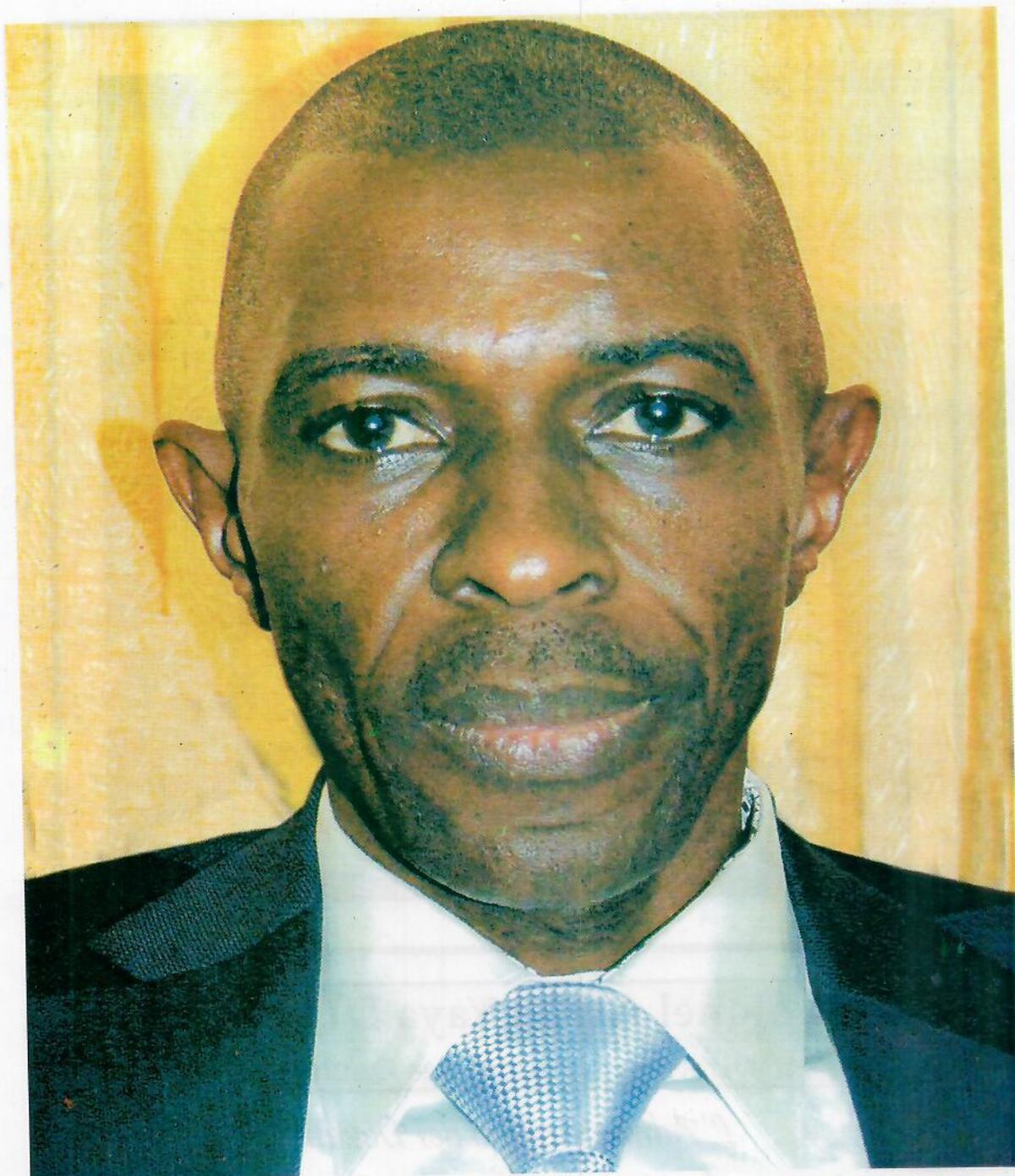


**Son Excellence le Professeur**  
**Alpha Condé**  
**Président de la République de Guinée**  
**Chef de l'Etat**



**S E. Kerfala YANSANÉ**  
Ministre de l'Economie et des Finances

*La pression fiscale guinéenne est très faible.  
Elle atteint à peine les 15% du PIB. En 2011,  
nous devons nous efforcer à atteindre, voire dépasser les 20%*



**S E. Mohamed DIARÉ**  
Ministre Délégué au Budget



**Colonel Alpha Yaya DIALLO**  
Directeur National des Douanes

*L'Administration des Douanes  
procure des ressources financières considérables  
à l'Etat afin de réaliser les dépenses publiques.*

-----  
*La Douane guinéenne se veut performante,  
dynamique et moderne au service du  
développement économique et social de la Nation.*



**Colonel Datomou KPAMOU**  
1<sup>er</sup> Directeur National Adjoint des Douanes



**Colonel Toumany SANGARÉ**  
2<sup>ème</sup> Directeur National Adjoint des Douanes

# Sommaire

## Editorial

9

## Dossier Spécial

- La réforme et la modernisation des Douanes guinéennes en marche 10

## Evènements

- Coopération OMD et Douanes guinéennes 12
- Journée internationale des Douanes 14
- Réunion annuelle des Douanes 14
- Formation et Assistance technique 16-17
- Lancement des travaux de reconstruction de la Cité des douanes à Coléah 18
- Visite du terrain de la future Cité des Douanes à Dubréka 19
- Grande cérémonie de remise de grades à la Douane 20
- Lutte contre la fraude 21

## Chronique de la réglementation douanière

- Pour obtenir un crédit d'enlèvement 23
- Pièces à fournir pour obtenir un agrément de Commissionnaire en douane 23
- Documents à fournir pour le dédouanement des marchandises dans les Bureaux de douane de Conakry 24-25

## Echos de la Douane

- Signature et mise en œuvre du Contrat de performance en 2010 26
- Réunions de la Douane guinéenne et de ses Partenaires 27
- Lancement de l'exploitation de sydonia ++ dans le Bureau de Douane de Kourémalé : 28
- Visite du Ministre de l'Economie et des Finances et du Ministre Délégué au Budget à la Direction Nationale des Douanes 29

## Zoom

- Situation des recettes douanières pour les 9 dernières années 30
- Interview du L/Colonel Aïssatou Dia, Chef du Bureau des douanes des Colis Postaux 31

*La Revue des Douanes adresse ses meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année 2011 aux Autorités de la 3<sup>e</sup> République, au Peuple de Guinée et à ses lecteurs*

### Direction Nationale des Douanes

BP : 580 Conakry-Guinée  
Tél. : (224) 30 43 12 32 / 30 45 14 34  
Fax : (224) 30 45 14 34 / 30 41 43 35  
E-mail : douaneguinee31058@yahoo.fr  
Site web : www.douanesguinee.gov.gn

-----  
**Directeur de Publication**  
**Colonel Elhadj Alpha Yaya Diallo**  
**Conception et Réalisation**  
**Service Communication**  
**et Relations Extérieures**  
**de la Douane**  
**Infographie et Impression**

### PréciScann

Quartier Manquépas BP : 4770 Conakry  
Tél. : (60)(67)(68) 33 92 42  
E-mail : miwacherif@yahoo.fr



Chers lecteurs,

L'éditorial de ce numéro de "Revue des Douanes" est bâti sur le thème "réforme et modernisation de l'administration des douanes de Guinée".

Le choix de ce thème découle non seulement du fait qu'il milite pour l'accroissement des recettes budgétaires, mais aussi de la nécessité d'informer sur les dispositions prises par la Direction Nationale des Douanes qui a donné un grand coup d'accélérateur au processus de réforme et de modernisation.

L'importance du rôle des administrations douanières dans les pays en voie de développement résulte notamment de leurs apports considérables dans les budgets nationaux, dans la promotion économique et dans la protection des citoyens au plan de la santé et de la sécurité.

Ce rôle capital des Douanes dans le financement de certains Etats entraîne, chaque fois que cela est nécessaire, des réformes profondes pour augmenter les recettes en vue d'assurer les équilibres macro-économiques.

C'est dans cette optique que l'Administration des Douanes a exprimé à l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) son intention d'appliquer le Cadre des Normes visant à faciliter et sécuriser le commerce international.

L'Organisation Mondiale des Douanes, en dépit de la crise socio-politique de la Guinée, a accédé à notre demande en envoyant d'abord une mission de diagnostic et une autre mission d'appui pour le passage à la 3<sup>e</sup> phase du programme Columbus.

C'est dans ce cadre que l'OMD a produit un rapport qui est conçu sous

les sept angles de son Cadre de diagnostic: gestion stratégique, gestion des ressources, législation, procédures, technologie de l'information et de la communication, relations extérieures et gouvernance.

Ce rapport contient un "bilan de santé" complet des Douanes guinéennes. En effet, les grands maux qui entravent le bon fonctionnement et le progrès des services de douane y sont signalés (personnel mal formé, matériels vétustes, manque de budget, législation et condition de vie inadaptées, etc...). Les besoins et les solutions y figurent aussi.

C'est pourquoi, la Direction Nationale des Douanes s'est fermement engagée dans des chantiers de réforme et de modernisation en élaborant un Plan stratégique de 3 ans qui définit les grandes orientations qu'elle doit suivre.

Elle a également préparé des Plans d'actions annuels 2010 et 2011 qui reposent sur le Cadre de diagnostic et comportent des mesures groupées en 6 activités stratégiques dont la mise en œuvre est en cours.

Dans ces Plans, les activités à réaliser sont identifiées. Les mesures, les responsabilités et les indicateurs de performances sont également définis.

A court et moyen terme, nos objectifs visent à accroître les recettes, former et perfectionner le personnel douanier, acquérir des équipements modernes de travail, créer des infrastructures, réviser le code des douanes, faciliter et sécuriser les échanges, promouvoir le partenariat avec le secteur privé, développer la lutte contre la fraude, instituer une culture de l'éthique et favoriser la compétitivité et la bonne gouvernance.

Pour ce faire, une synergie collective de l'ensemble des douaniers et des partenaires est indispensable. Des structures sont créées, les tâches sont planifiées, le calendrier est établi et des leaders sont désignés pour piloter les projets.

Ainsi, nous avons mis en place un Comité comprenant 4 Groupes de Travail par Activités (GTA) et présidé par le Conseiller technique de la Direction des Douanes, qui coordonne les pro-

jets et supervise les travaux en vue de conduire efficacement la réforme et la modernisation.

Parallèlement à ces projets, la Douane travaille par objectifs chiffrés. A cet égard, nous avons signé avec Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances un contrat de performance qui donne une grande dimension à la réforme des Douanes guinéennes et vise à améliorer les recettes budgétaires ainsi que les bonnes pratiques douanières conformément aux normes de l'OMD et aux règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui vient de retablir ses liens de coopération avec notre administration.

Il est évident que les seuls objectifs de recette ne suffisent pas pour accroître la performance de la Douane. Il s'agit aussi de favoriser les meilleures pratiques qui nous permettront de renforcer notre rôle dans la facilitation du commerce, la promotion de l'investissement, la lutte contre la fraude, etc....

C'est dire que le train de la réforme et de la modernisation est en marche sur la voie de la recherche de qualité, de performance et de productivité pour permettre à notre administration douanière d'être au diapason des douanes modernes et de contribuer davantage au développement de l'économie guinéenne.

Tous les douaniers doivent faire preuve de dévouement pour relever le défi de la réforme et saisir les opportunités qui leur sont offertes. C'est un challenge que l'Administration des douanes doit gagner avec la collaboration du secteur privé dans le cadre d'un partenariat stratégique.

Ainsi, à l'heure de la mondialisation avec l'avènement de la 3<sup>e</sup> République sous le signe du changement qualitatif et l'amorce du processus démocratique qui comporte des défis et nous offre des chances, quel type de douane il faut à notre pays pour entamer un développement économique et social durable et ouvrir le marché guinéen à la compétitivité et à l'investissement ?

**Colonel Alpha Yaya DIALLO**  
Directeur National des Douanes

## LA REFORME ET LA MODERNISATION DES DOUANES GUINEENNES EN MARCHÉ

L'Administration des Douanes Guinéennes se veut moderne, performante, transparente et au service du développement de la nation.

Cette exigence qui définit le visage de la douane dans les prochaines années, appelle de sa part une démarche fondée sur la fixation d'un certain nombre d'objectifs stratégiques qui cadrent avec ses principales missions.

C'est pourquoi, depuis l'année 2007, la Direction Nationale des Douanes s'est engagée dans un vaste programme de réformes et de modernisation en vue d'apporter des solutions aux problèmes organisationnels, fonctionnels et opérationnels qui se posent à elle.

Ainsi, dans son intention de mettre en œuvre le Cadre de Normes de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), la Direction Nationale des Douanes a reçu au mois de Mai 2007, une mission de diagnostic de l'OMD pour évaluer l'organisation et le fonctionnement de l'Administration des Douanes Guinéennes et formuler des recommandations pour sa modernisation et sa performance.

Suite à cette mission, elle a élaboré un Plan stratégique qui découle des différents audits, études et diagnostics, et tient compte des particularités de la pratique douanière en République de Guinée.

Ce Plan stratégique couvre une période de trois ans (2010 – 2012), et ne saurait être exhaustif et figé, car il est adaptable au contexte changeant pour mieux refléter les priorités et les défis qui se présentent à la douane guinéenne.

Le Plan Stratégique est présenté en fonction des activités essentielles à travers lesquelles l'Administration des douanes Guinéennes compte remplir sa mission. Ces activités sont regroupées en six (6) grands Axes Stratégiques, à savoir :

- La gestion stratégique de l'administration des douanes
- La gestion des moyens et des ressources humaines
- La législation (cadre juridique) et la lutte contre la fraude
- La facilitation des échanges (les Procédures), la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC), et la sûreté.



Colonel Elhadj Karinka Condé, Conseiller Technique

- La Coopération, la Communication et le Partenariat avec l'extérieur.
  - l'Ethique et la bonne gouvernance.
- Aussi, chaque Axe Stratégique ou Activité clé, est assorti :
- d'objectifs précis
  - d'actions ou tâches liées à ces objectifs,
  - de structures chargées de l'exécution des tâches
  - de délais auxquels l'exécution des tâches doit obéir.
  - d'indicateurs de performance ou critères de résultats fixés.

Les objectifs stratégiques fixés dans chaque activité clé sont les suivants :

### 1. Gestion stratégique de l'administration des douanes

- Instaurer la culture du management au sein de l'Administration des douanes
- Convaincre l'autorité politique et les partenaires de la nécessité de la gestion stratégique de l'Administration des Douanes

- Restructurer l'Administration des douanes en fonction de sa nouvelle vision, de ses missions et de sa volonté de changement
- Définir les indicateurs de performance pour évaluer le processus de Modernisation.

### 2. Gestion des moyens et des ressources humaines

- Doter la Direction Nationale des Douanes de moyens nécessaires à sa modernisation et à son efficacité
- Définir une politique de gestion des ressources humaines conforme à la vision de modernisation
- Concevoir et mettre en œuvre une politique de formation du personnel
- Mettre en place un cadre juridique de gestion du personnel en tenant compte de sa spécificité
- Améliorer l'environnement social des agents

### 3. Législation et lutte contre la fraude

- Mettre en œuvre les Conventions et Accords Internationaux ayant une incidence douanière
- Recenser et mettre à jour les textes législatifs et réglementaires douaniers nationaux en tenant compte des normes internationales
- Elaborer des manuels de procédure
- Mettre en place un cadre légal de règlement des différends opposant la douane aux opérateurs économiques
- Maîtriser les exonérations et développer les régimes économiques
- Développer l'Assistance Administrative Mutuelle avec d'autres administrations
- Renforcer le dispositif de lutte contre la fraude douanière

# Dossier spécial

- Renforcer la lutte contre le trafic illicite des drogues, d'armes et munitions, la contrefaçon, la piraterie, le blanchiment d'argent et la criminalité transfrontalière

#### 4. Facilitation des échanges, technologie de l'information et de la Communication, et sûreté

- Améliorer les procédures de dédouanement
- Poursuivre la signature des conventions entre la Douane et ses partenaires
- Développer et sécuriser le Transit International
- Vulgariser l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au niveau de la douane et de ses partenaires
- Etendre SYDONIA ++ à l'ensemble des Bureaux de douane de l'intérieur
- Migrer de SYDONIA++ à SYDONIA WORLD

#### 5. Coopération, communication et partenariat avec l'extérieur

- Doter la DND d'un document stratégique définissant les grands axes de sa politique de coopération internationale
- Développer la communication interne et externe
- Renforcer le partenariat douane-entreprise
- Renforcer le partenariat douane-autres administrations

#### 6. Ethique et bonne gouvernance

- Promouvoir l'éthique professionnelle et la bonne gouvernance
- Développer le contrôle interne et l'audit

- Collaborer avec le secteur privé dans la lutte contre la corruption

En somme, les Activités Stratégiques, les objectifs, les tâches à exécuter, les services responsables, les délais d'exécution et les indicateurs de performance sont les facteurs essentiels du Plan Stratégique 2010 – 2012 de la douane.

Ce Plan est décliné en Plans d'actions annuels.

La mise en œuvre de chaque Plan d'Action sera assortie d'évaluation périodique pour s'assurer que les critères de succès ont été atteints et prendre des décisions pour l'avenir.

Toutefois, il convient de signaler que le rythme de ces réformes, l'organisation et la réussite de leur mise en œuvre dépendent de plusieurs facteurs dont :

- la capacité d'organisation, d'adaptation et d'application des réformes par les services des douanes
- les moyens d'actions mis à la disposition de la douane et l'intégrité professionnelle de son personnel.
- La volonté politique des autorités de la République car tout programme conduisant au changement doit bénéficier d'un soutien au plus haut niveau.

Enfin, la mise en œuvre de ce Plan Stratégique de réforme et de modernisation de l'administration des douanes guinéennes, permettra d'améliorer ses résultats d'une manière générale en ce qui concerne l'exécution de la politique du gouvernement en matière de douane, et particulièrement dans la collecte des ressources nécessaires pour le financement du développement et la réduction de la pauvreté.

## Comité de réforme et de modernisation

### Président :

Colonel Elhadj Karinka  
CONDE

### Vice-Président :

Général de Brigade  
Léonard BANGOURA

### Rapporteur :

Colonel Pévé TOURE

### Membres :

Colonel Elhadj Mamady  
Askia CAMARA

Lt. Colonel Elhadj Boubacar  
DIALLO

Lt. Colonel Elhadj  
Morysanda CONDE

Lt. Colonel Moussa  
CAMARA

Lt. Colonel Abdoulaye  
TRAORE

Lt. Colonel Mohamed  
SYLLA

Lt. Colonel Sitafa KONDE

Lt. Colonel Joseph  
KATAMBADOUNO

Lt. Colonel Macky Agrebi  
DIALLO

*Adhérez à la Mutuelle des Douanes  
pour la sécurité et le bien être de vos familles.*

## COOPERATION OMD ET DOUANES GUINEENNES : UNE MISSION DE DEUX EXPERTS A CONAKRY

Dans le cadre des réformes engagées pour la modernisation de ses services, la Direction Nationale des Douanes à sollicité, en mars 2010, l'assistance de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) qui a dépêché une mission à Conakry (Guinée).

Initialement, cette mission devait être conduite par Monsieur Mohamed GHAZALI, expert accrédité par l'OMD en modernisation douanière. Mais elle a été finalement accomplie par Messieurs Souleymane SANGARE, Directeur du Bureau Régional pour le renforcement des capacités (Afrique de l'ouest et du centre), et Fatayu OYENIYE, attaché technique auprès dudit Bureau.

Qu'à cela ne tienne, la mission s'est déroulée du 7 au 11 juin 2010 à la Direction Nationale des Douanes conformément au programme prévu.

Il est important de rappeler qu'elle a été précédée, en novembre 2007, d'un diagnostic à travers lequel l'OMD a passé les douanes guinéennes au "scanner" en vue de relever les insuffisances et les dysfonctionnements, de proposer des solutions thérapeutiques et de faire des recommandations qui ont été présentées dans un rapport.

Ainsi, il s'agissait pour la mission :

- d'évaluer les avancées réalisées depuis le diagnostic de la douane.
- d'examiner les recommandations et de définir les priorités.
- d'analyser les objectifs et attentes de l'administration des douanes.
- d'élaborer et de valider le plan d'action stratégique.

- de préparer les fiches de projets
- d'identifier les besoins de la douane guinéenne en terme de soutien futur.

Elle a débuté par une audience préliminaire avec Monsieur le Directeur National des Douanes, le Colonel Alpha Yaya Diallo, et s'est poursuivie dans des séances de travail avec les

A l'issue des travaux, les experts de l'OMD ont fait une évaluation sous la présidence de Monsieur le deuxième Directeur National des Douanes, le Colonel Toumany SANGARE.

A cette occasion, chaque membre du Comité de réforme et de modernisation a mis en exergue l'intérêt des sujets et exprimé sa satisfaction pour



Le Directeur National des Douanes et l'expert de l'OMD lors de la réunion avec les partenaires.

chefs des services centraux, qui sont les membres du Comité de réforme et de modernisation de la douane.

Au cours de ces séances qui se sont déroulées pendant cinq jours, les experts et les membres du Comité se sont entretenus, dans l'ambiance, sur la méthodologie de travail, les recommandations du rapport de diagnostic, la définition des priorités et des indicateurs de performance, le traitement du Plan stratégique et du Plan d'action, l'évaluation du projet du Plan d'action 2010, la conduite du changement, l'étude de la fiche de projet, la mise en œuvre du Plan d'action, etc.....

le savoir et le savoir-faire que les experts ont transmis.

Pour sa part, Monsieur le deuxième Directeur National Adjoint a remercié les experts de l'OMD pour la qualité de leur assistance et souligné l'atmosphère de cordialité et de sérieux qui a caractérisé les séances de travail. Il a exhorté les membres du Comité à mettre en application les connaissances apprises et réitéré l'engagement et le soutien de la Direction Nationale des douanes dans les actions de modernisation douanière.

Parallèlement, la Direction Nationale des Douanes a convié, à la demande

## Evènements

des experts, les opérateurs économiques, tous secteurs confondus, à une rencontre pour un dialogue direct dans le bureau de Monsieur le Directeur National des Douanes.

du Bureau VERITAS, du Port Autonome de Conakry, de l'Association des Consignataires, de la Fédération des Transitaires, des Sociétés minières et pétrolières, du Conseil National

A l'ouverture de la cérémonie, Monsieur le Directeur National des Douanes a circonscrit le cadre sous lequel la rencontre est placée, à savoir :

- présenter les experts de l'OMD
- informer les partenaires sur le programme de réforme et de modernisation de la douane, et connaître leurs attentes.

A l'instar du Directeur National des Douanes, Monsieur Souleymane SANGARE s'est appesanti sur le programme qui permettra de moderniser les Services de douane et apporter aux opérateurs économiques des facilités et des gains en termes de temps.

Les participants ont remercié l'administration des douanes pour cette initiative louable et signalé quelques difficultés auxquelles la douane a apporté des solutions appropriées.

Monsieur le Directeur National des douanes s'est engagé à poursuivre le dialogue avec les partenaires secteur par secteur afin de lever tous les écueils pouvant ternir les relations de travail.

Au terme de la mission, son Excellence le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Kerfala YANSANE, a reçu les experts de l'OMD et Monsieur le Directeur National des Douanes qui était accompagné du Colonel El Hadj Karinka CONDE et du Lt Colonel Pévé TOURE. Il a salué et remercié Messieurs Souleymane SANGARE et Fatayu OYENIYE pour le travail effectué, et donné l'assurance du soutien de son Département au programme de réforme et de modernisation de la douane.



Photo famille du Directeur National des Douanes, des experts de l'OMD et des cadres et agents de douane.

Cette rencontre qui était coprésidée par le Colonel El Hadj Alpha Yaya DIALLO et Monsieur Souleymane

du Patronat guinéen, de l'Association des importateurs de véhicules d'occasion, des importateurs de boissons, des opérateurs de téléphones mobi-



Les représentants de Maersk et de Total (au 1er plan) lors de la rencontre des experts avec les partenaires.

SANGARE, a été marquée par la participation de nombreux partenaires de la Douane. Il s'agit entre autres,

les, des bureaux des importateurs de friperies et du secteur informel.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES

Chaque année, la Guinée se joint aux autres membres de l'Organisation Mondiale des Douanes (l'OMD) pour célébrer, dans la ferveur et l'allégresse, la Journée Internationale de la Douane, le 26 janvier.

En 2010, c'est la Direction Nationale des Douanes qui a servi de cadre pour la célébration de cette journée. Celle-ci a été marquée par une mobilisation massive des douaniers à Conakry.

Dans son discours de bienvenue adressé à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, le commandant Mamadou SANDE, Monsieur le Directeur National des Douanes, Elhadj Alpha Yaya DIALLO, a rappelé que chaque année, l'OMD retient un thème pour la commémoration de son jour anniversaire. Le thème retenu pour cette année est « Douane et Entreprise: améliorer la performance par le partenariat ».

A cet égard, Monsieur le Directeur National des Douanes a souligné que l'administration des douanes guinéennes est en train de mettre en œuvre, à travers son projet de réforme et de modernisation, une politique d'ouverture et d'échange avec les partenaires du secteur privé en vue d'une amélioration plus poussée de ses performances.

C'est dans ce contexte que la Douane a lancé un site web au service des opérateurs économiques. Elle a aussi tenu avec eux de nombreuses réunions pour développer la transparence et promouvoir le partenariat.

Dans le même ordre d'idées, Monsieur le Directeur National des Douanes a rappelé la signature de plusieurs protocoles d'accords entre la douane et ses partenaires tels que l'APCAM, Nestlé, les importateurs de cigarettes, les Sociétés pétrolières

et minières, les Consignataires, les Transitaires, etc....

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances a, pour sa part, félicité la Direction Nationale des Douanes pour ses bons résultats en 2009. Il a exhorté le personnel de la douane à redoubler d'efforts pour réaliser le double des prévisions de recettes de 2010. Il a déclaré qu'il continuera à apporter son soutien et son appui pour le renforcement des capacités et des infrastructures douanières.

Le thème de ce 26 Janvier 2010 amènera certainement la douane et le secteur privé à travailler davantage en synergie dans le cadre d'un partenariat actif et performant.

C'est dans une ambiance très festive que la cérémonie a pris fin.

## REUNION ANNUELLE DES DOUANES

Les douanes guinéennes ont tenu leur réunion annuelle en février 2010 sous la présidence d'honneur de son excellence Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, le Commandant Mamadou SANDE.

Cette réunion constitue pour la Direction des Douanes, les chefs des services centraux et les chefs des services déconcentrés une occasion solennelle pour faire le bilan des travaux de l'année précédente, de procéder à des projections sur l'avenir et de prendre les dispositions nécessaires pour atteindre les objectifs budgétaires, renforcer les capacités, moderniser les services de douane, etc....

Elle a été marquée par la présence de Monsieur le chef d'Etat Major Général

des Armées, de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, des cadres de la Direction Nationale

des Douanes et des opérateurs économiques.



Le Ministre de l'Economie et des Finances (au 1er plan à droite) avec le Directeur National des Douanes et le 2è Directeur National Adjoint des Douanes lors de la cérémonie d'ouverture

# Evènements

Dans son discours introductif, Monsieur le Directeur National des Douanes, ELHADJ ALPHA YAYA DIALLO, a souligné le soutien du Gouvernement à la Douane et exhorté les douaniers à faire preuve de disponibilité, de dévouement, de vigilance et d'engagement indéfectible pour la mobilisation des recettes budgétaires, la protection de l'espace économique, la sécurité de la population, la lutte contre la fraude et la contrefaçon, etc...

Il a rappelé le contexte socio-politique dans lequel cette réunion se tient et insisté sur le rôle capital de la douane dans le processus démocratique.

Pour sa part, le Chef d'Etat Major Général des Armées a félicité la douane pour les efforts considérables déployés en 2009 dans un contexte

en 2009 et encouragé les douaniers à redoubler d'efforts dans la mobilisation des recettes eu égard aux défis à relever.

Ces réalisations se chiffrent à 1.527.174.981.000 FG en 2009 sur une prévision de 1.551.700.000.000 FG, soit un taux d'exécution de 98,42%.

Les différentes interventions ont été suivies par les travaux relatifs aux sujets inscrits à l'ordre du jour de la réunion. Ces travaux ont été dirigés par le deuxième Directeur National Adjoint des Douanes, Monsieur Toumany SANGARE. Ils ont abouti à des recommandations importantes, à savoir :

- La gestion des ressources humaines de la douane ;

- Le déblocage d'une ligne de crédit pour payer les réquisitions de transport des douaniers mutés ;

- La responsabilisation effective des chefs d'unités dans la gestion de leurs personnels,

- La révision du Code des douanes, du Code minier et des Conventions des sociétés minières;

- La mise à jour du Tarif des douanes;

- La signature de l'Arrêté concernant le passage à la valeur transactionnelle;

- La dotation du service en moyens de travail (véhicules, vedettes, motos, uniformes, ordinateurs, etc....)

- L'installation du scanner dans certains bureaux de douane;

- L'informatisation des bureaux de douane de l'intérieur;

- La poursuite de la formation des agents aux techniques de lutte contre les narcotrafiquants et la contrefaçon;

Pour toutes ces mesures, les participants à la réunion ont adopté un Plan stratégique 2010-2012 et un Plan d'action 2010 pour accroître les performances du service.

Au terme de la réunion, Monsieur le Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances, El Hadj Mohamed Yaya BALDE, et le Directeur National des Douanes ont adressé aux invités et aux douaniers des messages de satisfaction, de remerciement et d'encouragement pour les objectifs budgétaires déjà atteints.

Suite à ces messages, la Direction Nationale des Douanes a délivré des satisfécits pour témoigner sa reconnaissance à certains opérateurs économiques qui ont largement contribué à la mobilisation des recettes douanières et à la réalisation des actions de la douane. Il s'agit, entre autres, du consignataire Maersk, des transitaires Globe Trans et ATT, des importateurs Total et El Hadj Mamadou Saliou Diallo.



Les Responsables des unités douanières de Conakry et de l'Intérieur présents à la réunion.

où la Guinée est privée de l'aide extérieure.

En ouvrant la cérémonie, Monsieur le Ministère de l'Economie et des Finances a mis un accent particulier sur les fonctions régaliennes de l'administration des Douanes. Il a félicité la douane pour ses bonnes réalisations

- La poursuite de la formation professionnelle et militaire de l'ensemble du personnel douanier.

- La mise en œuvre de la gestion informatisée du personnel des douanes.

- La construction de l'école des douanes ;

# Evènements

## FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE : INITIATION DES NOUVEAUX AGENTS DE DOUANE A LA TECHNIQUE DOUANIÈRE

La Direction Nationale des Douanes a organisé du 25 février au 05 mars 2010 des cours de formation pour 113 nouveaux fonctionnaires.

Ces cours se sont déroulés au Centre National de Perfectionnement et de Gestion (CNPNG). Ils se situaient dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action et du Plan de formation de la Douane pour l'année 2010.

L'objet de la formation consistait à initier lesdits fonctionnaires aux différentes techniques douanières à travers des modules préparés et enseignés par des cadres de la douane.

Ces nouveaux agents ont suivi les cours avec assiduité et manifesté beaucoup d'enthousiasme durant la formation.

L'évaluation a permis de constater la pertinence des cours et leur de-

gré d'assimilation par les participants qui ont été classés par ordre de mérite suivant leurs hiérarchies (A,B,C).

nouveaux douaniers avant leur déploiement.



Le Lt. Colonel Pevé Touré (au centre) au cours d'une séance de formation des agents de douane.

Une liste de lauréats a été également établie à l'issue du classement.

L'organisation de ces cours est une action continue qui vise à donner une formation professionnelle initiale aux

Elle traduit aussi la ferme volonté de la Direction Nationale des Douanes de faire du renforcement durable des capacités une priorité absolue en vue d'améliorer la gestion opérationnelle des unités douanières.

A cet égard, les dispositions nécessaires sont prises pour assurer la formation et le perfectionnement tous azimuts des cadres et agents de douane en Guinée et à l'extérieur afin de renforcer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences.

De ce fait, on peut affirmer à juste titre que la Direction Nationale des Douanes utilise tous les bons ingrédients pour la réussite du volet renforcement de capacités du projet de réforme et de modernisation douanières.



Photo de famille des cadres de la douane avec les participants à la formation.

## FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE : LA DOUANE OUTILLE SES AGENTS POUR LA LUTTE CONTRE LES CONTREFAÇONS.

Faire connaître et savoir détecter certains produits contrefaits. Telle était la toile de fond de l'atelier de formation qui s'est tenu du 8 au 9 janvier 2010 au Centre National de Recherche et de Valorisation des Plantes

mateurs.

Ainsi, pendant deux jours de travaux, les participants ont été familiarisés aux techniques et aux procédés fiables de détection par le Docteur Ab-

santé publique en Guinée. Il a déclaré que « cet état de fait nous engage à mener une guerre à outrance contre les producteurs, les détenteurs et les vendeurs des médicaments contrefaits ». Pour y arriver, le Président de l'APCAM a estimé qu'il est important en premier lieu d'évaluer l'ampleur du problème en République de Guinée, comme le recommande l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La seconde étape consiste, selon lui, à motiver les autorités et à renforcer leur volonté et leur engagement à faire respecter les lois sur la contrefaçon des médicaments. Il s'agit aussi d'accroître l'inspection des produits et d'élaborer de lourdes sanctions pénales contre les contrevenants.

A ce propos, l'animateur a précisé que son ONG a proposé une série de mesures au Ministère de la Santé Publique pour lutter efficacement contre les médicaments contrefaits.

La clôture des travaux a été faite par le Premier Directeur National Adjoint des Douanes, le Colonel Datomou KPAMOU. Celui-ci était accompagné par le Conseiller technique de la Direction des Douanes, le Colonel El hadj Karinka CONDE, qui a fait un brillant exposé sur le rôle de la douane dans la lutte contre les contrefaçons.

Monsieur le premier Directeur National Adjoint des Douanes a félicité les formateurs pour leurs efforts de sensibilisation des agents de douane sur les méfaits de la contrefaçon. Il a invité lesdits agents à faire de cette formation un outil de travail au service de la Santé publique.

Au terme de l'atelier, Monsieur Ibrahima Alsény DIALLO a exprimé, au nom de ses collègues séminaristes, toute sa satisfaction. Il a sollicité la poursuite des séances de formation de ce genre en vue de mieux qualifier le personnel douanier.



Le 1er Directeur National Adjoint des Douanes (2ème à partir de la droite) et les animateurs de la formation.

Médicinales de Kopèrè à Dubréka.

Initié par la Direction Nationale des Douanes, cet atelier avait pour objectif d'apprendre aux douaniers les méthodes et les techniques de détection des médicaments, aliments et cosmétiques contrefaits en vue de sauvegarder la santé des consom-

doulaye DIALLO, Président de l'ONG «Association pour la Protection des Consommateurs en Aliments et Médicaments» (APCAM) et Monsieur Abdoulaye KEITA de l'ONG APCAM.

A cette occasion, le Docteur Abdoulaye DIALLO a signalé que la contrefaçon des médicaments constitue de nos jours un véritable problème de



Photo de famille du 1er Directeur National Adjoint des Douanes, des animateurs et des agents de douane.

## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DOUANIÈRES : LANCEMENT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA CITE DES DOUANES A COLEAH

Le samedi 12 juin 2010, la Direction Nationale des Douanes a organisé une grande cérémonie pour le lancement des travaux de reconstruction de la cité des Douanes à Coléah (Conakry). Cette cérémonie a été présidée par son Excellence le Président par intérim, le Général d'Armée Sékouba Konaté qui a mis en œuvre un vaste programme de construction des bâtiments des forces de défense et de sécurité afin d'améliorer les conditions de travail et de logement des agents des corps militaires et paramilitaires.

C'est à ce titre qu'il a effectué, en ce jour mémorable, la pose de la première pierre des travaux de reconstruction de la cité des Douanes. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités et des douaniers qui se sont mobilisés massivement pour manifester leur allégresse.

A cette occasion, le Directeur National des Douanes, le Colonel El Hadj Alpha Yaya Diallo, a exprimé les remerciements et la profonde gratitude de la Douane au Général d'Armée Sékouba Konaté pour ses grandes œuvres nationales et son soutien au projet de réforme et de modernisation des services de douane, ainsi que pour sa décision d'ériger le personnel de la douane en un corps unique d'agents paramilitaires.

Il convient de signaler que la cité sera construite dans deux ans par la société SOCIT et qu'elle sera composée de dix bâtiments. La construction

d'autres cités des douanes est prévue dans les capitales des différentes

régions naturelles de la Guinée.



Le Général d'Armée Sékouba Konaté saluant le Directeur National des Douanes après la pose de la 1ère pierre des travaux de la cité des douanes à Coléah.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CITE DES DOUANES A COLEAH, CONAKRY, REPUBLIQUE DE GUINEE



## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DOUANIÈRES :

### VISITE DU TERRAIN DE LA FUTURE CITE DES DOUANES A DUBREKA

Dans la perspective de construire, dans deux ans, une nouvelle cité des Douanes de 1 500 logements

Au cours de cette visite, il était accompagné :

- du 1er Directeur National Adjoint

- du Chef du Service Communication et Relations Extérieures, Monsieur Mohamed SYLLA
- du Secrétaire Général de la Section Syndicale, le Lt Colonel Lansana "Alawaly" SYLLA.
- du représentant de la Société Guicopress, El Hadj Abdrahama-ne Diallo
- du représentant de l'ONG ADE-HASO, Monsieur Sékou Sissoko

A cette occasion, une cérémonie a été organisée par les autorités de Dubréka et la population de Kénendé.



La délégation de la Douane au cours de la visite du terrain.

sociaux, la Direction Nationale des Douanes a acquis au compte de la mutuelle à Dubréka, dans le quartier Kénendé, un terrain de 50 hectares qui se situe au pied du mont Kakoulima.

des Douanes, Monsieur Dato- mou KPAMOU

- du Conseiller technique de la Direction des Douanes, El Hadj Karinka CONDE

La cérémonie a été marquée par les discours du Maire, Monsieur Salifou SYLLA, et du Préfet, le Commandant Mamadou Bondabon CAMARA, qui ont exhorté les habitants de Kénendé à apporter leur soutien à la Douane.

Elle a enregistré aussi l'intervention du 1er Directeur National Adjoint des Douanes qui a souligné l'impact positif que la construction de la cité pourrait avoir sur le développement de Dubréka en général et de la localité de Kénendé en particulier.

Suite à ces discours, les autorités préfectorales et locales ont procédé à la remise des documents du terrain à la Douane.

Enfin, l'Imam a prononcé des bénédictions.

La construction de cette cité s'inscrit dans le cadre d'un important programme de création d'infrastructures que la Direction Nationale des Douanes a décidé de réaliser pour assurer une meilleure qualité de vie aux douaniers et favoriser le bon fonctionnement des services de douane.

C'est dans une ambiance de joie et de musique que la visite a pris fin à 15 heures 40mn.



L'arrivée des autorités préfectorales de Dubréka sur le terrain.

Le mardi 18 Mai 2010, le Directeur National des Douanes, le Colonel El Hadj Alpha Yaya DIALLO, a visité ce terrain dans le cadre de sa remise officielle par les autorités préfectorales et communales de Dubréka.

- de l'Inspecteur Général des Services, El Hadj Boubacar DIALLO
- du Chef du service des Moyens Logistiques, Monsieur Sitapha CONDE

## GRANDE CEREMONIE DE REMISE DE GRADES A LA DOUANE

Le 24 juin 2010, une cérémonie solennelle de remise de grades aux douaniers s'est déroulée à la Direction Nationale des Douanes en présence notamment de Monsieur Kerfalla YANSANE, Ministre de l'Economie

et des Finances, du Colonel Nouhou THIAM, Chef d'état major général des armées, du Colonel Aboubacar CAMARA, Chef d'état major général adjoint des armées et du Colonel Olga SIRADIN, ex Directrice Nationale des Douanes. Mais c'est surtout l'œuvre du Général Sékouba KONATE qui a fait du rêve des douaniers une réalité tangible.

lièrement par l'actuel Directeur National des Douanes et ses adjoints. Mais c'est surtout l'œuvre du Général Sékouba KONATE qui a fait du rêve des douaniers une réalité tangible. de l'Article 3 du Code de conduite qui stipule que «l'agent des douanes est astreint au port de l'uniforme et des insignes caractéristiques de son grade pendant l'exercice de ses fonctions».



Le 2ème Directeur National des Douanes recevant ses galons des mains du Colonel Olga Siradin, ex Directrice Nationale des Douanes et du Général de Brigade Léonard Bangoura.

et des Finances, du Colonel Nouhou THIAM, Chef d'état major général des armées, du Colonel Aboubacar CAMARA, Chef d'état major général adjoint des armées et du Colonel Olga SIRADIN, ex Directrice Nationale des Douanes.

Cette cérémonie a connu une forte mobilisation des douaniers qui, dans l'allégresse, ont manifesté leur satisfaction et leur reconnaissance à l'endroit du Président de la République, le Général d'Armée Sékouba KONATE.

En effet, l'obtention de ces grades est certes le fruit de durs labeurs consentis depuis plus d'une décennie par les autorités douanières et particu-

Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2010 de la douane et constitue dans le projet de statut de celle-ci un volet qui est ainsi réalisé.

Le port généralisé des galons supprime la dichotomie corps actif/corps sédentaire qui à longtemps caractérisé le personnel de la douane. Il uniformise le corps paramilitaire et place les douanes guinéennes au diapason des administrations douanières des pays de la sous région où les douaniers sont galonnés il y a belle lurette (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, etc...).

Ainsi, avec cette généralisation, le personnel de la douane, tous grades confondus, est tenu au respect



Manifestation de joie des douanières autour de Siradiou Diallo qui a reçu le grade de Lt. Colonel.

### La mission de Défense et de Sécurité de la Douane

Le Décret n°093/PRG/CNDD/SGPRG/2010 a érigé la Douane guinéenne en un corps unique d'Agents paramilitaires dont la hiérarchisation est identique à celle de l'Armée à savoir, le corps des Officiers supérieurs, le corps des Officiers subalternes et le corps des Sous Officiers.

Ce statut paramilitaire découle d'une mission importante de la douane qui est la défense et la sécurité nationale.

A ce titre, la Douane a effectué au sein des Forces Armées Guinéennes de nombreuses opérations militaires de maintien de la paix dans des pays comme le Libéria et la Sierra Leone. Au cours de ces opérations, la Douane a combattu vaillamment pour la restauration de la paix et de la liberté dans ces pays.

Elle a aussi défendu conjointement avec les autres forces de défense et de sécurité, les frontières nationales contre des agressions rebelles en l'an 2000.

L'un des Officiers de la Douane a participé au séminaire international à l'Institut des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité de Paris (IHEDS).

Récemment, la Douane a été représentée par un de ses Officiers au sein de l'Etat major opérationnel pour le processus électoral en vue de veiller et de coordonner les activités des Etats major et des régions militaires, et d'assurer la liaison entre la CENI, le Ministère d'Etat chargé de la Sécurité et de la Protection civile, et l'Etat major Général des Armées.

 **MAERSK LINE**

We create opportunities in global commerce

Les transits les plus courts et les plus fiables vers la Guinée.  
Plus de 40 bureaux en Chine.  
80 ans d'expérience en transport maritime.



Depuis que nous avons commencé à faire affaires en Guinée, nous avons travaillé dur afin d'être le leader dans le transport de conteneurs entre la Chine et Conakry. C'était il y a 15 ans. Aujourd'hui, nous sommes les seuls à fournir un service de navires hebdomadaire à Conakry, nous offrons les temps de transit les plus courts et les plus fiables vers et à partir de tous les principaux ports Chinois, et nous avons une équipe hautement qualifiée et motivée en Guinée tout comme en Chine. Avec nos 15 années d'expérience à faire affaires en Guinée et notre industrie dominante fournissant des solutions de repérage de conteneurs en ligne, nous vous donnons tout ce que le transport de conteneurs peut offrir...sauf des surprises.

Si vous recherchez une solution de transport fiable et transparente, veuillez visiter notre site web par pays pour en apprendre plus:

[www.maerskline.com/china](http://www.maerskline.com/china)

[www.maerskline.com/guinea](http://www.maerskline.com/guinea)

马士基航运自 1994 年在几内亚成立分公司起，一直致力于为中国和几内亚之间的集装箱航运提供便利。15 年来，我们一直服务于科纳克里港，为其提供：

稳定的每周固定时间班轮航线

市场上往返中国的最稳定的航行时间

兢兢业业、尽职尽责的专业航运人才

最佳货物在线跟踪系统以及订单系统

在几内亚开展业务 15 年的经验，将确保我们能够为您提供集装箱运输所涉及的任何服务——惊奇和意外除外！

如果您正在寻找可靠的、透明的航运解决方案，敬请马上访问我们的主页！

[www.maerskline.com/china](http://www.maerskline.com/china)

[www.maerskline.com/guinea](http://www.maerskline.com/guinea)

Maersk Guinea SA, Immeuble Maersk, Almamy, Commune de Kaloum B.P.1166, Conakry

Phone: +224 30455565, Fax: +224 455570, E-mail: GINSALDIR@maersk.com, [www.maerskline.com](http://www.maerskline.com)

# Evènements

## LUTTE CONTRE LA FRAUDE:

### SAISIE DE DROGUE A FORECARIAH

Au mois de mars 2010, les agents de la Direction Préfectorale des douanes de Forécariah ont fait preuve de vigilance et d'efficacité en saisissant douze (12) kilogrammes de chanvre indien sur des inconnus fugitifs.

La drogue était cachée dans des sacs de charbon, de gari et de fougou.

## DÉCOUVERTE DE CHANVRE INDIEN AU POSTE DE DOUANE DE BOUSSOURA

Une découverte de 16 colis de chanvre indien a été effectuée le 7 Mai 2010 au Poste de Douane de Boussoura grâce à la vigilance du Commandant Jean Pierre Bangoura, des Capitaines Djibril Camara et Abdoulaye Camara, et du Stagiaire Mohamed Lamine Keita.

Les colis étaient dissimulés dans des sacs de gari transportés dans une barque en provenance de la Sierra Leone. Le Capitaine de la barque a fui au moment de la fouille.



## La Douane sur le WEB

*La Direction Nationale des Douanes dispose d'un site web attractif et convivial. Ce site offre une meilleure lisibilité et permet de naviguer aisément en un clic sur différentes rubriques à travers lesquelles les internautes peuvent trouver des renseignements divers et variés (organisation et structure de la douane, textes législatifs et réglementaires, code des douanes, tarif, barème des valeurs, régimes douaniers, procédures et conventions douanières, faits d'actualité de la douane, etc...).*

*Les douaniers et tous les acteurs du commerce extérieur sont invités à visiter le site internet des douanes guinéennes. Son adresse est :*

[www.douanesguinee.gov.gn](http://www.douanesguinee.gov.gn)

Pour plus d'informations, veuillez contacter  
le Service Communication et Relations extérieures de la Douane au 30 43 13 85  
ou à l'adresse : [douaneguinee31058@yahoo.fr](mailto:douaneguinee31058@yahoo.fr)

## POUR OBTENIR UN CREDIT D'ENLEVEMENT

Conformément à l'Article 105 du Code des douanes de la République de Guinée, le crédit d'enlèvement est une autorisation que le Directeur National des Douanes accorde aux redevables pour enlever leurs marchandises au fur et à mesure des vérifications et avant liquidation et acquittement des droits

et taxes exigibles, moyennant soumission dûment cautionnée. Pour en bénéficier, il faut :

Etre un importateur crédible n'ayant pas eu de mauvais antécédents avec la Douane.

Obtenir d'une Banque agréée en Guinée une caution de 100.000.000 GNF au minimum.

Transmettre à Monsieur le Directeur National des Douanes une requête pour l'obtention d'un crédit d'enlèvement. Le requérant doit préciser dans sa demande la répartition du montant du crédit entre les Bureaux de domiciliation et y joindre une copie de la soumission cautionnée.

## PIÈCES À FOURNIR POUR OBTENIR UN AGRÉMENT DE COMMISSIONNAIRE EN DOUANE

Tout prétendant à un agrément de Commissionnaire en Douane agréé doit établir une demande sur papier libre et l'adresser au Directeur National des Douanes. Pour être recevable, cette demande doit être accompagnée des pièces suivantes selon le demandeur.

### A. Pour les Sociétés unipersonnelles.

1. un exemplaire des statuts de la Société
2. un exemplaire du Journal d'annonce légale ayant publié l'avis de constitution de la Société
3. l'acte de nomination du Directeur ou du Gérant ;
4. un certificat d'immatriculation au Registre du Commerce ;
5. un certificat d'immatriculation auprès de la Direction Nationale des Impôts ;
6. un acte de naissance de l'actionnaire unique ;
7. un certificat de nationalité de l'actionnaire unique ;
8. un extrait de casier judiciaire de l'actionnaire unique, datant de moins de trois (3) mois et précisant que l'intéressé n'a jamais été condamné à une peine afflictive ou infamante ;
9. un curriculum vitae attestant soit :
  - de cinq (5) ans d'expérience professionnelle en qualité de déclarant ;
  - de la possession d'un Diplôme d'Etude Supérieure en Douane et un an de pratique comme déclarant

- de la possession d'un Diplôme d'une école spécialisée de transit et de deux (2) ans de pratique comme déclarant ;
  - de quinze années (15) d'expérience dans le corps des douanes
10. le résultat du test professionnel devant la commission d'évaluation composée :
    - du Directeur National Adjoint des Douanes, Président ;
    - du Chef de la Division des Etudes, de la Réglementation et du Tarif, Rapporteur ;
    - d'un membre de l'inspection Générale des Services de Douane ;
    - du Représentant du Bureau de l'Association des Commissionnaires en Douane ;
  11. le reçu de paiement de la caution numéraire d'un montant de vingt millions (20.000.000) de francs guinéens versée au compte du Receveur Central du Trésor.

Les Sociétés unipersonnelles ne sont pas habilitées à réaliser les opérations d'un montant supérieur à soixante quinze millions (75.000.000) de francs guinéens en droits liquidés par déclarant.

### B. Pour les autres personnes morales

1. un exemplaire des statuts de la Société ;
2. un exemplaire du journal d'annonce légale ayant publié l'avis de constitution de la Société ;
3. un certificat d'immatriculation au Registre des activités économiques ;

4. un certificat d'immatriculation auprès de la Direction Nationale des Impôts ;
5. l'acte de nomination des Administrateurs, Gérants et Directeurs accompagné des mêmes pièces que celles exigées pour les Sociétés unipersonnelles et non prévues dans la présente énumération ;
6. la liste des agents habilités à agir pour le compte de la personne morale accompagnée des mêmes pièces que celles exigées pour les Sociétés unipersonnelles et non prévues dans la présente énumération
7. le reçu de paiement de la caution numéraire d'un montant de cent millions (100.000.000) de francs guinéens libellés à l'ordre du Receveur central du Trésor ;
8. une caution morale bancaire souscrite auprès d'une banque de la place pour un montant égal à cent millions (100.000.000) de francs guinéens.

Les cautions peuvent être actionnées par le Directeur National des Douanes dans le cas où, du fait du Commissionnaire, la Direction Nationale des Douanes aura constaté une perte de recettes relative à une déclaration en détail de marchandises effectuée par le déclarant, même si la perte de recettes est imputable à une simple négligence.

Elles couvrent les opérations réalisées par toutes les personnes habilitées par elles lors de la demande d'agrément ou a posteriori.

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR LE DEDOUANEMENT DES

Bureau Hydrocarbures	Bureau Conakry Port	Bureau Spécialisé Véhicules	Bureau Minier	Bureau Vrac
Déclaration en détail à l'import	Déclaration en détail à l'import	Déclaration en détail à l'import	Déclaration en détail à l'import Déclaration en détail à l'export	Déclaration en détail à l'import
Ordre de transit	Ordre de transit	Ordre de transit	Ordre de transit	Ordre de transit
Demande Descriptive d'Importation (DDI)	Demande Descriptive d'Importation (DDI)	Demande Descriptive d'Importation (DDI)	Demande Descriptive d'Importation (DDI) Demande Descriptive d'Exportation (DDE)	Demande Descriptive d'Importation (DDI)
Connaissance original	Connaissance original	Connaissance original	Connaissance (import) Bordereau d'expédition (export)	Connaissance original
Facture	Facture	Facture pour véhicules neufs. Carte grise pour véhicules usagés	Facture	Facture
Bon de sortie compagnie	Certificat phytosanitaire (selon la marchandise)	Liste de colisage	Fiche d'exonération (selon le régime douanier)	Fiche d'exonération (selon le régime douanier)
Fiche de Demande d'Importation (Bureau Veritas)	Certificat Vétérinaire (selon la marchandise)	Fiche de Demande d'Importation (Bureau Veritas)	Cahier de Charges	Fiche de Demande d'Importation (Bureau Veritas)
Rapport de bac à terre	Certificat d'origine pour les marchandises importées dans le cadre des conventions	Attestation de vérification pour les véhicules neufs	Fiche de Demande d'Importation (Bureau Veritas)	Attestation de vérification pour les marchandises soumises
Attestation de vérification pour les lubrifiants	Assurance	Fiche d'immatriculation fiscale	Fiche d'évaluation de la BCRG pour le diamant et l'or	
	Liste de colisage		Certificat d'origine pour le diamant (convention de Kimberly)	
	Certificat de fumigation pour la friperie			
	Fiche de Demande d'Importation (Bureau Veritas)			
	Attestation de vérification pour les marchandises soumises			

## MARCHANDISES DANS LES BUREAUX DE DOUANE DE CONAKRY

Bureau Conakry Aéroport	Bureau Colis Postaux	Bureau Régimes Economiques	Bureau Transit	Bureau Exportations
Déclaration en détail à l'import	Déclaration en détail à l'import pour les marchandises transportées par les sociétés de messagerie ou déclaration conventionnelle (CP72, CN23 etc) pour les envois postaux.	Déclaration en détail à l'import	Déclaration en détail à l'import	Déclaration en détail à l'export
Ordre de transit	Ordre de transit	Ordre de transit	Ordre de transit	Ordre de transit
Demande Descriptive d'Importation (DDI)	Bon de franchise diplomatique pour les diplomates	Demande Descriptive d'Importation (DDI)	Demande de Transit	Demande Descriptive d'Exportation (DDE) pour le bois et les produits agricoles et halieutiques
Lettre de Transport Aérien (LTA)	Bulletin d'expédition pour les envois postaux ou Lettre de Transport Aérien (LTA) pour les sociétés de messagerie	Connaissance original	Connaissance original	Lettre d'engagement de rapatriement de devises pour le bois et les produits agricoles et halieutiques
Facture	Facture	Facture	Carte grise pour les véhicules d'occasion Facture pour les autres marchandises	Facture délivrée en Guinée pour le bois et les produits agricoles et halieutiques. Facture délivrée à l'étranger pour les produits nationalisés.
Certificat phytosanitaire (selon la marchandise)	Fiche d'exonération (selon le régime douanier)	Lettre de franchise pour les Ambassades	Visa d'identification des EMAGUI pour le transit vers le Mali	Licence d'exportation des bois d'œuvre (si l'exportation du bois est permise)
Certificat Vétérinaire (selon la marchandise)	Avis d'arrivée	Cahier de Charges	Liste de colisage	Certificat d'origine pour les bois (si l'exportation est permise)
Fiche de Demande d'Importation (Bureau Veritas)	Liste de colisage	Fiche d'exonération (selon le régime douanier)		Certificat de contrôle de qualité (CAFEX) pour le bois et les produits agricoles et halieutiques
Attestation de vérification pour les marchandises soumises	Attestation de vérification pour les marchandises soumises	Fiche de Demande d'Importation (Bureau Veritas)		Certificat phito sanitaire (CAFEX) pour le bois et les produits agricoles et halieutiques
				Certificat d'ampotage (douane) pour le bois et les produits agricoles et halieutiques
				Déclaration d'importation pour les produits nationalisés (en plus de la déclaration d'exportation)
				Bulletin de Liquidation (BL) pour les produits nationalisés
				Quittance de paiement pour les produits nationalisés

## SIGNATURE ET MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE PERFORMANCE EN 2010

En Avril 2010, le Ministre de l'Economie et des Finances a procédé à la signature du deuxième contrat de performance de la Douane guinéenne avec le Directeur National des Douanes. La cérémonie s'est déroulée au Ministère de l'Economie et des Finances en présence de plusieurs hauts cadres du Cabinet du Ministre ainsi que des cadres de la douane.

A travers ce contrat qui vise à améliorer les recettes budgétaires et les bonnes pratiques douanières, la douane s'engage à réaliser les objectifs stratégiques fixés par son Ministère de tutelle et à s'évaluer à l'aide des indicateurs de performance. Il s'agit :

- des objectifs de recettes de la Loi de finances 2010 hors recettes d'ordre (précompte, compensation et CTSS) ;
- des normes de dédouanement : 90% des déclarations traitées dans le délai de 72 heures ;
- du contrôle immédiat : 30% de redressement sur les contrôles effectués ;
- du contrôle différé : 20% de redressement sur les contrôles effectués ;
- du contrôle des régimes privilégiés, à savoir :
  - le contrôle a posteriori de 40% des bénéficiaires des régimes privilégiés ;
  - l'inventaire des entrepôts sous douane 2 fois par ans ;
- des mesures de protection de la population : 60% au moins des saisies de produits prohibés (santé et sécurité) effectuées sur l'ensemble du territoire national ;
- de l'apurement des admissions temporaires (AT) : 90% au moins des AT expirées ;
- l'apurement des cahiers de charges : aucun dépassement des quantités prévues ;

Le Ministère de l'Economie et des Finances quant à lui s'engage à soutenir la douane à travers les

mesures d'accompagnement suivantes.

- la mise à la disposition de la douane de crédit budgétaire à hauteur

de performance de la douane.

Toutes les unités douanières sont concernées par le contrat de perfor-



Le Ministre de l'Economie et des Finances (2ème à partir de la gauche) et le Directeur National des Douanes lors de la signature du Contrat.

des besoins exprimés par elle après validation par le Ministère de l'Economie et des Finances

- l'intéressement du personnel de la Direction Nationale des Douanes à travers l'affectation de 10% de l'excédent des recettes réalisées sur les prévisions de l'année 2010 ;
- l'adoption du Statut particulier du personnel des douanes ;
- la responsabilisation effective de la Direction Nationale des Douanes dans la gestion de son personnel ;
- l'arrêt dans la procédure de dédouanement ainsi que dans les activités de répression de fraudes douanières, de toute intervention extérieure pouvant affecter négativement la réalisation des indica-

mance qui est décliné au niveau de chacune d'elles en fonction des responsabilités.

Le contrat de performance permettra à chaque responsable (Directeur National, Chef de Division, Directeur Régional, Directeur Préfectoral, chef de Bureau, etc....) de s'évaluer selon les objectifs fixés par la hiérarchie.

Les opérateurs économiques aussi doivent jouer leur partition dans l'exécution du contrat. Il s'agit notamment des importateurs, des consignataires et des transitaires. Bref, toute la douane et ses partenaires doivent se mettre au travail pour relever le défi du développement économique et social de la Guinée.

## RÉUNIONS DE LA DOUANE GUINÉENNE ET DE SES PARTENAIRES : DIALOGUE POUR UNE MEILLEURE COLLABORATION DANS LA MOBILISATION DES RECETTES DOUANIÈRES.

En application des dispositions relatives à la mobilisation des recettes douanières, de la Direction Nationale de l'Agriculture, de la Direction Nationale du Commerce Inter-

res et pétrolières, des transitaires et des consignataires.

L'objet de ces réunions consistait à exhorter les opérateurs économiques d'accroître les recettes, à examiner les problèmes qu'ils ont dans le dédouanement des marchandises et à leur donner des solutions.

Les séances se sont déroulées à la Direction Nationale des Douanes et au Grand Hotel de Conakry (Casino) sous la présidence du Directeur National des Douanes, EL HADJ ALPHA YAYA DIALLO, et en présence des chefs de Divisions et des chefs des Services d'appui de la Douane.

Au cours des rencontres, le Directeur National des Douanes a souligné la disponibilité de ses services à dialoguer constamment avec les opérateurs économiques en vue d'assurer la transparence et de développer les relations de partenariat. Il a présenté les objectifs budgétaires et demandé la collaboration de tous les partenaires de la douane pour les réaliser.

Les opérateurs économiques ont exposé les difficultés et les problèmes qui se posent à eux dans l'exercice de leurs activités à travers leurs filières respectives.

Les chefs de Divisions et les chefs des services d'appui sont intervenus à leur tour pour apporter des solutions aux problèmes posés par les opérateurs économiques.

A l'issue des rencontres, d'importantes mesures ont été prises pour favoriser la mobilisation des recettes douanières, améliorer les procédures de dédouanement, accélérer le circuit des dossiers, lutter contre les pratiques frauduleuses et promouvoir le partenariat Douane - Secteur privé.

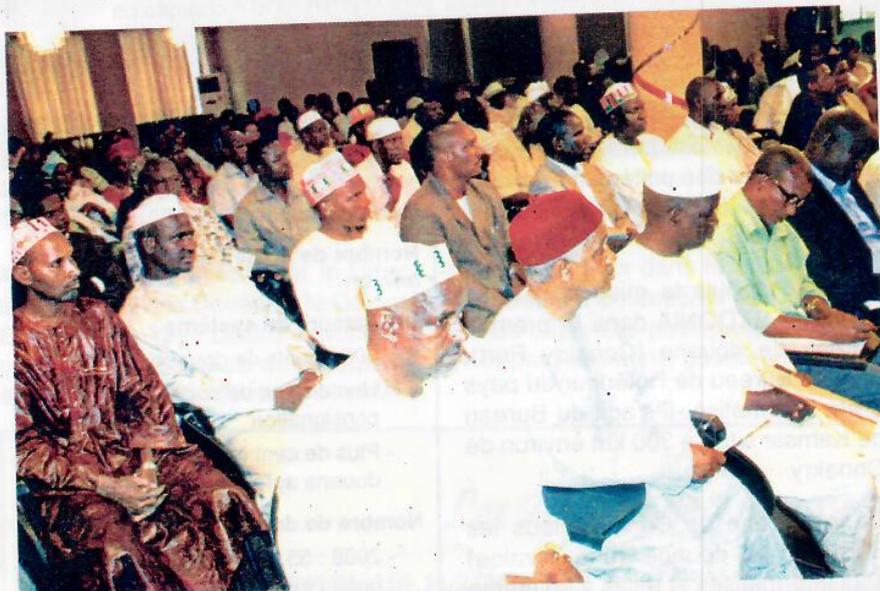


Le Directeur National des Douanes, ses Adjointes et des membres du Cabinet du MEF lors d'une réunion avec les opérateurs économiques au GHC.

cettes douanières, la Direction Nationale des Douanes a tenu au cours de l'année 2010 des réunions avec des partenaires publics et privés.

Il s'agit entre autres de la Direction

térieur, de la Direction Nationale du Commerce Extérieur, du Bureau Véritas, des importateurs de riz, de cigarettes, de véhicules d'occasion, de friperies, de boissons alcoolisées, du secteur informel, des sociétés miniè-



Les opérateurs économiques au cours de la rencontre avec la Douane.

## Lancement de l'exploitation de SYDONIA ++ dans le Bureau de douane de Kourémalé :

### UN PAS DE PLUS DANS L'EXTENSION DE L'INFORMATISATION DE LA DOUANE.

La Direction Nationale des Douanes a procédé, le 4 juin 2010, au lancement officiel de l'exploitation du système informatique SYDONIA++ au Bureau de douane de Kourémalé (Siguiri) sis à la frontière avec la République du Mali.

Ce lancement s'est effectué en présence d'une délégation comprenant :

- Monsieur Mandaou CISSE, Conseiller du Ministre de l'Economie et des Finances
- Le Colonel El Hadj Alpha Yaya DIALLO, Directeur National des Douanes
- Le Colonel Datomou KPAMOU, 1er Directeur National Adjoint des Douanes

Il a été marqué aussi par la participation des autorités préfectorales de Siguiri et des représentants de la Douane malienne à savoir, le Chef du Bureau de Douane de Kourémalé et ses collaborateurs.

L'installation de SYDONIA++ au Bureau de Kourémalé s'est faite dans le cadre d'un projet qui a duré six (6) mois.

Ce projet a consisté au remplacement de la procédure de dédouanement manuelle par une procédure entièrement informatisée dans laquelle les déclarants sont dotés de postes de travail et d'imprimantes pour la saisie et l'impression des déclarations en détail. Il comportait les volets ci-après :

- l'acquisition de 40 panneaux solaires et équipements électriques, d'un serveur avec ses logiciels, de 4 ordinateurs avec écrans plats et de 2 imprimantes ;
- le test, la validation, la formation et la mise en exploitation. Celle-ci a débuté le 1er juin 2010.

Ainsi, toutes les sections du Bureau impliquées directement dans le processus de dédouanement possèdent des machines et peuvent travailler à partir de leurs postes de travail sur les déclarations faites par les Déclarants. Il s'agit de la section visite chargée de vérifier, entre autres, les droits et taxes à acquitter sur les marchandises déclarées ainsi que de la section comptabilité qui procède, dans SYDONIA, au recouvrement des droits et taxes à payer par les opérateurs économiques.

Malgré le coût élevé des panneaux solaires, c'est l'énergie solaire qui a été choisie comme source d'alimentation électrique des outils informatiques afin de pérenniser leur utilisation.

En outre, une Note de service du Directeur National des Douanes définissant la nouvelle procédure de dédouanement dans les bureaux de douane informatisés de l'intérieur du pays a été diffusée.

L'automatisation du Bureau de douane de Kourémalé s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Plan d'Action 2010 qui a prévu l'extension du système informatique de dédouanement aux bureaux de douane importants de la Guinée. Elle permet de remédier au retard des unités de l'intérieur par rapport à Conakry en termes d'informatisation.

En effet, depuis la mise en exploitation de SYDONIA dans le premier Bureau de douane (Conakry Port), un seul Bureau de l'intérieur du pays a été informatisé. Il s'agit du Bureau de Kamsar situé à 300 km environ de Conakry.

Dans la zone de Conakry, tous les Bureaux de douane (une dizaine) sont informatisés et reliés à un même serveur situé à la Direction Nationale

des Douanes. Mieux, tous les consignataires et transitaires qui opèrent à Conakry sont connectés à ce serveur. Ils téléchargent respectivement le manifeste et les déclarations en détail.

#### SYDONIA ++/Guinée Fiche technique

**Fonction :** Système informatique pour le traitement automatisé de tout le processus du dédouanement

**Concepteur :** CNUCED (à la demande de la CEDEAO)

**Implantation dans le monde :** plus de 100 pays

#### Implantation en Guinée :

**Responsable du système :** Lt. Colonel Moussa Camara

**Bureaux de douane informatisés :** 10 à Conakry, 2 dans les Provinces

**Personnel informaticien :** 10 Ingénieurs et 4 chargés de maintenance

#### Logiciels utilisés :

- Lunix redhat (système d'exploitation)
- Oracle 10G (SGBD)

**Nombre de Serveurs :** 6

**Nombre de postes de travail :** 240 environ

#### Utilisateurs du système :

- 300 agents de douane environ
- Une dizaine de sociétés de consignation
- Plus de cent commissionnaires en douane agréés

#### Nombre de dossiers traités par an :

- 2008 : 55.235 déclarations
- 2009 : 58.726 déclarations

- 2010 : 59.640 déclarations

## Visite du Ministre de l'Economie et des Finances et du Ministre Délégué au Budget à la Direction Nationale des Douanes.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, son Excellence Monsieur Kerfala Yansané et le Ministre délégué au Budget, son Excellence Monsieur Mohamed Diaré, ont effectué une visite de contact et de travail à la Direction Nationale des Douanes le Mardi 4 Janvier 2011.

l'engagement des douaniers à jouer efficacement leur rôle de soldat de l'économie nationale tout en facilitant et sécurisant le commerce international.

De son côté, Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances a encouragé le personnel de la douane à re-

Il a aussi mis un accent particulier sur la formation et le perfectionnement des cadres et agents de douane dans le cadre du renforcement des capacités qui constitue une des ses principales préoccupations.

La cérémonie a pris fin à 11 heures 40 après une délicieuse collation of-



Le Ministre de l'Economie et des Finances (au centre), le Ministre délégué au Budget (2<sup>e</sup> à partir de la gauche) et le Chef de Cabinet du MEF en compagnie du Directeur National des Douanes et son 1<sup>er</sup> Adjoint pendant la visite à la Douane.

A cette occasion, Monsieur le Directeur National des Douanes, le Colonel Elhadj Alpha Yaya Diallo, a prononcé un important discours dans lequel il a félicité les deux Ministres et réitéré

doubler d'efforts dans la mobilisation des recettes douanières afin d'assurer les dépenses publiques et de développer l'économie guinéenne.

ferte par la Direction Nationale des Douanes.

*Les Agents de Douane :  
Soldats de l'économie nationale et Acteurs essentiels du Développement*

## SITUATION DES RÉCETTES DOUANIÈRES POUR LES 9 DERNIÈRES ANNÉES.

L'examen de la situation des recettes douanières de la période allant de 2002 à 2010 permet de constater une évolution constante des prévisions et des réalisations.

En effet, on remarque d'une année à l'autre une augmentation sensible de ces recettes en vue de répondre aux besoins sans cesse croissant de l'Etat en matière de dépenses publiques.

En tant qu'institution chargée de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de douane,

l'Administration des douanes s'adapte toujours aux exigences budgétaires de l'Etat.

Pour ce faire, elle prend chaque année des dispositions adéquates pour accroître ses performances sur tous les plans (organisation, gestion, renforcement de capacités, lutte contre la fraude, etc...) afin de mobiliser de plus en plus de recettes.

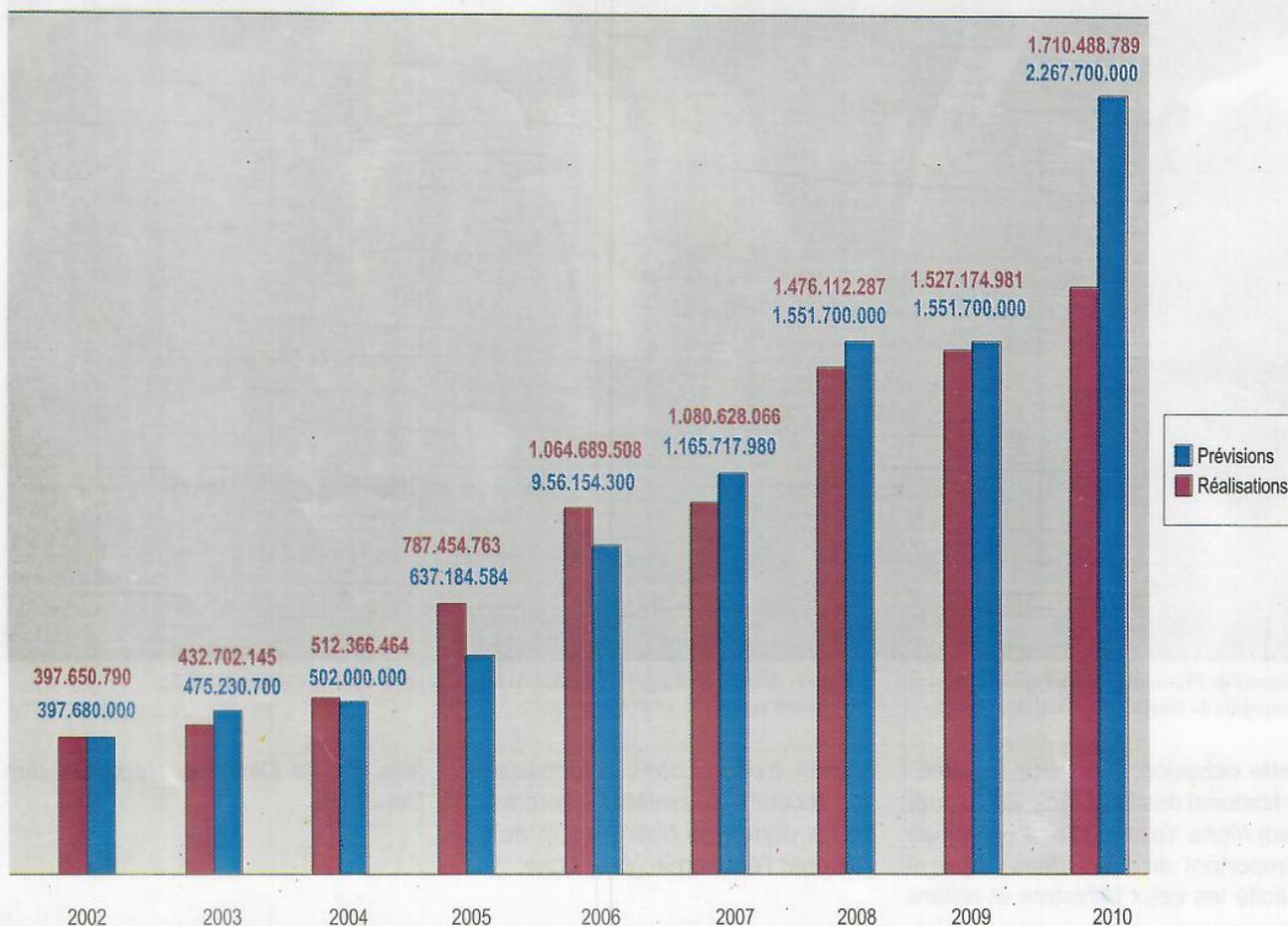
Ainsi, de 2002 à 2010 les réalisations ont connu une nette augmentation de près de 1.313 milliards de GNF.

Au cours de cette période, les prévisions se sont accrues de 1.870 milliards de GNF.

Le meilleur taux d'exécution du Budget (prévision par rapport à réalisation) a été réalisé en 2005 pour 123,50%.

Il convient de noter que de 2008 à 2009, les prévisions n'ont pas varié. C'est la Loi de Finances de 2008 qui a été reconduite. Cette reconduction s'explique par les événements socio-politiques et la période d'exception en Guinée.

### Récettes des unités douanières de Conakry et de l'Intérieur (en milliers de GNF).



Les chiffres et le graphique ci-dessus sont une illustration de l'accroissement constant des recettes au niveau national. Cet accroissement se constate aussi au niveau des Bureaux de douane, en l'occurrence le Bureau des Colis postaux que la "Revue des Douanes" veut faire mieux connaître aux usagers de la douane.

## INTERVIEW DU L/COLONEL AISSATOU DIA, CHEF DU BUREAU DES DOUANES DES COLIS POSTAUX

«Malgré ces réalités, nous pouvons affirmer que le Bureau atteint les objectifs qui lui sont assignés en termes de recettes».

**A travers une interview, le L/Colonel Aïssatou DIA parle, entre autres, des particularités, du fonctionnement, des résultats et des difficultés du Bureau des Colis Postaux qui est peu connu du public et dont les recettes annuelles sont passées de 197.678.323 GNF en 2002 à 5.067.152.360 GNF en 2010. A lire.**

**Revue des Douanes :** Expliquez nous dans quel but votre Bureau a été créé.

**L/Colonel Aïssatou Dia :** Le Bureau de douane des Colis Postaux est considéré traditionnellement comme un Bureau frontalier situé dans l'enceinte de l'Office de la Poste Guinéenne (OPG), à Conakry. Il a été créé dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs nationaux de développement en matière de douane et ce, en conformité avec la réglementation postale universelle et les normes de l'Organisation Mondiale des Douanes.

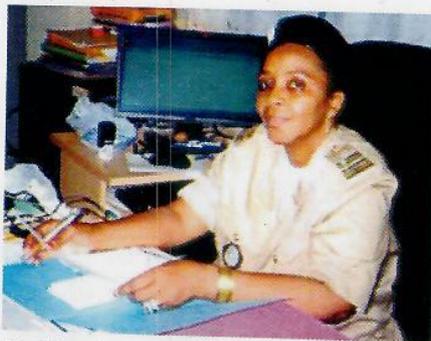
Ces objectifs sont entre autres :

- la perception des droits et taxes.
- La protection de la population contre les produits prohibés et/ou contrefaits qui constituent un frein au développement économique et social.
- La facilitation des échanges en vue d'améliorer la confiance des usagers envers la douane
- Le développement des relations entre l'administration douanière et ses partenaires
- La sécurité et la sûreté des Colis postaux

**Revue des Douanes :** Quelles sont les particularités de votre Bureau par rapport aux autres Bureaux de douane informatisés ?

**L/Colonel Aïssatou Dia :** Le Bureau joue un double rôle :

- Le traitement du courrier et des envois postaux régis par la Convention de l'Union Postale Universelle (UPU), dont les documents d'accompagnement (CN23, CN22, CP72) sont différents de la déclaration en détail (DDU) qui est la seule déclaration en douane utilisée dans les autres Bureaux informatisés. Il obéit à la norme de poids et d'emballage, et exige une procédure accélérée.



Lt. Colonel Aïssatou Dia.

- La gestion et le traitement des autres colis à caractère express importés par des sociétés de messageries telles que EMS, DHL, SDV, EXPRESS, SAGAEXPRESS, APS, AMA LOGISTIQUE EXPRESS.

Il convient de souligner que les importations effectuées par ces sociétés express font l'objet de déclaration en détail (DDU) et représentent les principales sources de recettes du Bureau, soit environ 99%.

**Revue des Douanes :** Décrivez-nous brièvement le fonctionnement de votre Bureau ?

**L/Colonel Aïssatou Dia :** Le Bureau a un effectif de 18 agents placés sous l'autorité d'un Chef de Bureau chargé de coordonner, de superviser, d'impulser et d'orienter sa gestion et son fonctionnement. Il comprend :

- Une Section Visite qui s'occupe des opérations de dédouanement: recevabilité, liquidation des droits et taxes de douane, contrôle physique et documentaire. Cette section est placée sous l'autorité d'un chef de visite entouré de vérificateurs, d'assistants vérificateurs et d'agents de surveillance.
- Une Section Comptabilité chargée du contrôle et de la transmission des états comptables et bordereaux de paiement auprès du receveur après recouvrement des montants dus.

**Revue des Douanes :** Pourriez-vous nous entretenir brièvement sur le trafic du Bureau et sur ses résultats ?

**L/Colonel Aïssatou Dia :** Le trafic est très faible en matière postale à cause des problèmes liés au déficit publicitaire ainsi qu'au non respect des programmes de voyage et du transport courrier, notamment en 2010.

Malgré ces réalités, nous pouvons affirmer que le Bureau atteint les objectifs qui lui sont fixés en termes de recettes. En 2010 ces objectifs sont de 5 milliards GNF.

**Revue des Douanes :** Quelles sont les difficultés actuelles du Bureau des Colis Postaux ?

**L/Colonel Aïssatou Dia :** Les difficultés du Bureau sont d'ordre logistique, infrastructurel et environnemental. Elles concernent aussi la formation (manque de spécialisation et de formation des agents en matière postale et de fret express).

**Revue des Douanes :** Quels conseils donneriez-vous aux usagers de votre Bureau ?

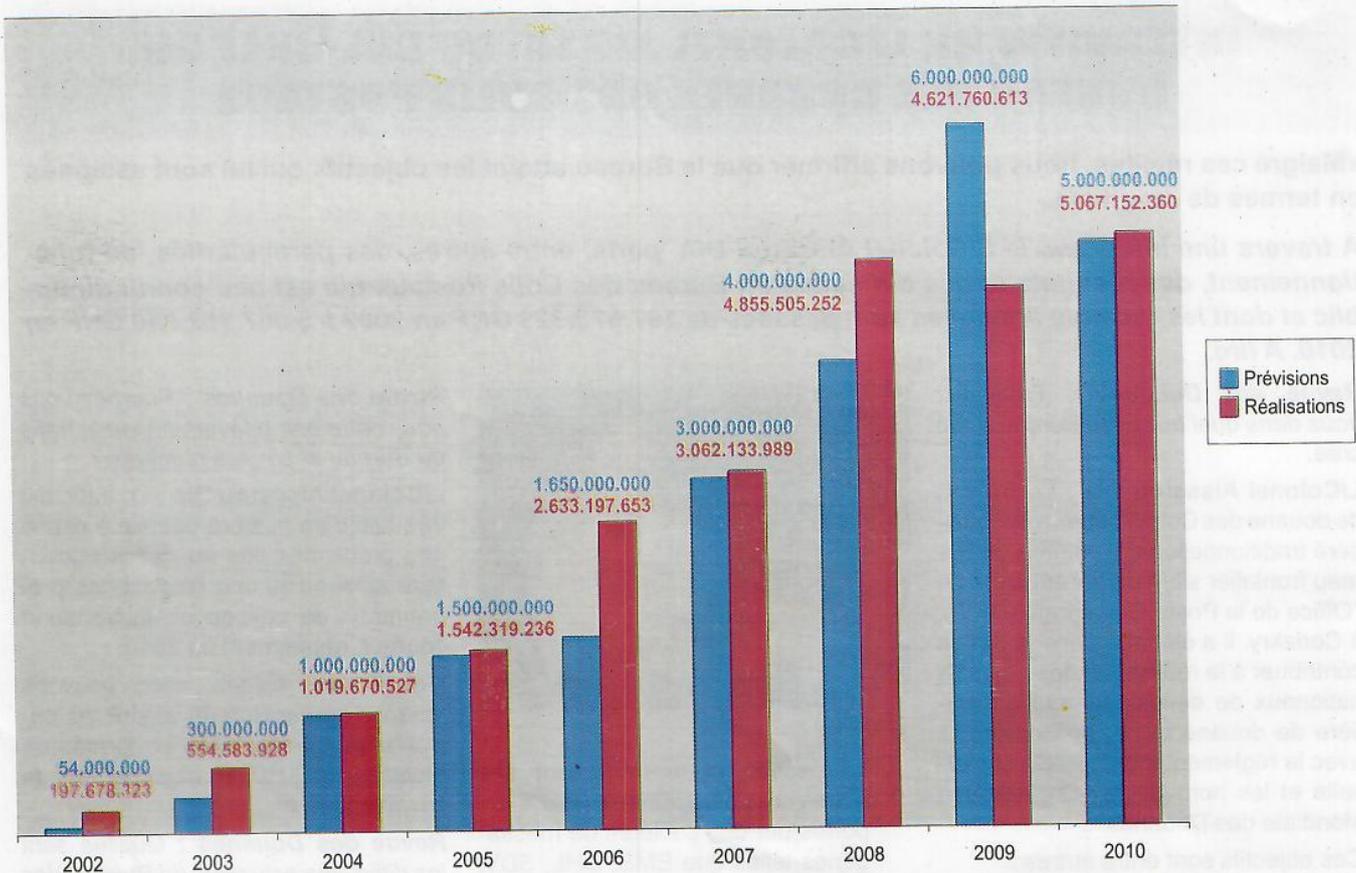
**L/Colonel Aïssatou Dia :** Tout d'abord, je signale qu'importer par voie express constitue le moyen le plus rapide et le plus sûr pour les usagers.

C'est pourquoi je conseille aux usagers et aux sociétés de messageries

- le respect de la réglementation et des procédures douanières
- l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ainsi que des systèmes de données informatisées en vue d'accélérer la procédure de dédouanement des envois postaux et d'améliorer le niveau de sécurité et la qualité des opérations.

Enfin, je rappelle que s'acquitter des droits et taxes de douane constitue un devoir civique pour tous.

## Récettes du Bureau de Douane des Collis Postaux.



**L'Organisation Mondiale des Douanes  
est le centre du savoir-faire douanier.  
C'est un organisme intergouvernemental spécialisé  
sur les questions de douane. Sa mission est  
d'améliorer l'efficacité des administrations  
douanières des Etats membres afin de les aider à  
apporter une contribution positive à la réalisation  
des objectifs nationaux de développement.**

# JOUEZ AVEC LA DOUANE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
A																				
B																				
C																				
D																				
E																				
F																				
G																				
H																				
I																				
J																				
K																				
L																				
M																				
N																				
O																				
P																				
Q																				
R																				
S																				
T																				

Remplissez cette grille. A l'aide des 7 lettres encadrées, reconstituez un mot.

## HORIZONTALEMENT

- A) Mr le Directeur National - Entrée maritime
- B) Opération douanière - Surface - Nickel
- C) Richesse - Cobalt
- D) Entourent le net - Explosif - Astate - Direction - Master
- E) Essai - Mr le 2è Directeur National Adjoint
- F) Le chiffre du pape - Oiseau
- G) Fleuve - Fétide - Terrain clôturé - Lexique arabe
- H) Comme - Dette - Verso - ... SUTRA - Pièce de bois désordonnée
- I) Junior - Terme et désordonné
- J) Fin anglaise - Affaires étrangères - Issue de la CEE - Le gallium
- K) H.S - Nazi - Fétide à l'oreille - Zéro
- L) Palpa à l'envers - Redit à l'oreille - Amène en justice
- M) Moitié - Fête musulmane - Fleuve - Aurovoir anglais
- N) Etoile - Imita
- O) Tige - Négation - Sac - Sien - Opération militaire désordonnée
- P) Démonstratif - Bois renversé - Le sélénium - Coutumes - Exclamation renversée
- Q) Décapitas - Commune administrative - Paria (sans tête) - Minute
- R) Titane - Fleuve - Céréale - Etirées
- S) Toutes taxes - Mr le Directeur Régional Adjoint - Nouvelle lune - Ricané
- T) Crochet - Ancien - Infraction - Porcelet

## VERTICALEMENT

- 1) Conflit - Rentrée d'argent
- 2) Vaisseau - Id est - Mis pour Jésus - Nains
- 3) Entourent le lin - Passage obligatoire
- 4) Freud - Strophe
- 5) Exclamation - Chef de la salle de visite
- 6) Douanier - Taxes
- 7) Entourent le yen - Plat mandingue - Conscience sans fin ... la menace
- 8) Fleuve - Habitudes - Contrôle douanier - Billy le ...
- 9) Consonnes du yéti - Pote - Fuyant en remontant
- 10) Paresseux - Amendes - Métal - Bus (phonétiquement)
- 11) Document - Egalité grecque - Voyelle double
- 12) Déesse marine - Mammifère - Obtenu - Avalé
- 13) Citroën - Note - Coûts - Affirmation slave renversée.
- 14) Article - Mr le 1er Directeur National Adjoint
- 15) Mesure chinoise - Préposition - Le N°1 du transit international
- 16) Monnaie danoise - Soldat us - Liquide nourricier
- 17) Mr le Directeur régional
- 18) Le Chef section valeurs
- 19) Pige - Oxygénant - Saison - Génitrice
- 20) Poil - Buté - Escalé

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO



**Le Port Autonome de Conakry véritable fleuron de l'économie Guinéenne** se modernise au fil du temps pour répondre aux exigences du trafic maritime international.

Il dispose :

- d'engins de servitude performants et disponibles à tout moment (remorqueurs- pilotines-vedettes d'amarrage- camions de lutte anti incendie);
- de ressources humaines qualifiées et dynamiques;
- d'installations appropriées pour l'accueil des navires et la réception des marchandises.

**Le Port Autonome de conakry** offre de meilleures qualités de services qui font de lui le partenaire de confiance des opérateurs de la place portuaire de conakry.

***Une seule devise: Rapidité- Sécurité- Fiabilité.***

**Notre adresse:**

PAC BP: 805 Corniche Nord  
Commune de kaloum Conakry  
République de Guinée

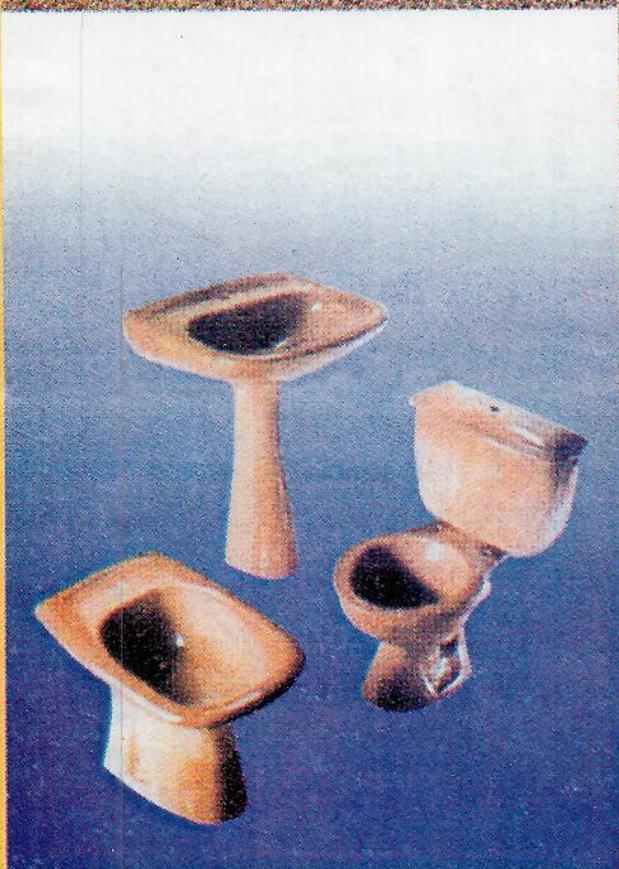
**E-mail:** [pac@eti-bull.net](mailto:pac@eti-bull.net)

**Site Web:** [www.pacguinee.com](http://www.pacguinee.com)

**Tél:** (224) 30 47 72 82 / 30 41 25 95 / 62 26 96 64

*Le Numéro vert de la Douane **30 43 13 85**  
peut être utilisé sur l'ensemble du réseau téléphonique par les usagers qui  
désirent obtenir des renseignements clairs et précis sur la Douane.*

**SOCIETE  
SADIO & FRERES SARL**  
**EXPORT - IMPORT - MARKETING**



**SANITAIRE - CARRELAGE - MAYONNAISE  
CIGARETTES - LEVURE - AMELIORANT  
FARINES: FARINAZUR & ORIX**



**BP: 1167 - Conakry**  
**TEL: (224) 46 31 26 FAX: (224) 46 90 42 & 41 50 36**  
**TELEX: 22101 GE**